

## AVIS PUBLIC

### **Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2024**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que lors d'une séance ordinaire tenue le 11 décembre 2023, le Conseil a adopté par voie de résolution le calendrier 2024 des séances ordinaires, lesquelles se tiendront majoritairement les jeudis, à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 3<sup>e</sup> étage du centre municipal au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, aux dates suivantes :

- 18 janvier
- 15 février
- 21 mars
- 18 avril
- 14 mai (mardi)
- 20 juin
- 25 juillet (4<sup>e</sup> jeudi)
- 15 août
- 19 septembre
- 17 octobre
- 21 novembre
- 12 décembre (2<sup>e</sup> jeudi)

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre 2023.



Dany Michaud  
Directrice générale et greffière-trésorière